



1



2

1/ Une fois le béton coulé et correctement étalé, les moules, biodégradables, seront enlevés avec un emporte-pièce pour former des alvéoles 'perméables'. 2/ Les places de stationnement sont recouvertes d'un revêtement en béton monolithique légèrement désactivé. Remplies de terre végétale et semées de gazon, les alvéoles assurent la perméabilité du sol.

Fontanil Cornillon : quand le béton dialogue avec la verdure

L'architecte Thierry Dubuc a imaginé un bâtiment public et ses abords en un ensemble verdoyant, où le béton a autant droit de cité que le végétal. Une interpénétration entre nature et formes urbaines qui préserve un cadre paysager de qualité, à la fois esthétique et perméable.

Au pied de la Chartreuse, dans la commune iséroise de Fontanil Cornillon (2 722 habitants), un morceau de verdure trapézoïdal est l'exemple d'une architecture nouvelle, parfaitement ancrée dans le paysage. A bien des égards, la nature semble à cet endroit prendre le pas sur le béton, pourtant omniprésent. Bâtiment et espaces verts ne font qu'un. Un aménagement atypique qui suscite aujourd'hui bien des curiosités. Pour l'histoire, tout a commencé en 2015, lorsque la municipalité décide de transformer des ruines croulantes dans une jachère boisée à proximité d'un parc urbain, en un bâtiment associatif et culturel de 600 m². Confié à l'architecte Thierry Dubuc, le projet s'annonce d'emblée difficile. "La topographie du site affichait une déclivité de 7 à 8 m. Par ailleurs, la municipalité ne voulait pas d'étages afin de ne pas hiérarchiser les entrées du bâtiment" explique l'architecte. Le choix a donc été porté sur une construction avec deux niveaux de rez-de-chaussée : un niveau bas, en continuité d'un parking, qui ouvre le bâtiment aux membres des différentes associations (notamment les seniors du club des anciens) ; et un niveau

haut, correspondant à celui de la passerelle supérieure qui accède à la voirie. "C'est la topographie du site qui a donné la forme du bâtiment, ce n'est pas donc pas une vue de l'esprit de l'architecte" ajoute-t-il.

Façades végétalisées

A l'arrière du bâtiment, tout un pan de mur a été végétalisé, ce qui représente une surface de 120 m². La société Sports et Paysages s'est chargée de la mise en œuvre. "Le mur végétalisé se compose de cages métalliques de 40 x 60 cm, disposées sur une structure en acier apposée contre le mur. Chaque cage est enveloppée d'un géotextile et contient un substrat spécifique sans tourbe, la tourbe ayant tendance à se gorgier d'eau et à mal la restituer. Les cages métalliques sont espacées d'environ 5 cm pour laisser passer des lignes de goutteurs. Tous les équipements installés proviennent de la société Tracer" indique Pierre Balleuvre, chef du bureau d'études Sports et Paysages, en charge du projet. Ce dernier reste malgré tout discret quant au listing des végétaux qui composent le mur végétalisé. "C'est un travail de longue haleine que de trouver les essences qui s'intègreront parfaite-

ment dans le mur végétalisé (22 plantes/m²). On garde donc le secret...". Particularité : une fenêtre du bâtiment, qui donne sur le mur végétalisé, est ornée d'un pentacle. "L'architecture du bâtiment répond à un principe mathématique : le nombre d'Or, autrement dit la perfection jusque dans les proportions. La pentacle, qui se mêle à la végétation, est une référence à ce principe" précise l'architecte.

Revêtements

Les espaces vert, également réaménagés (plantations, semis de gazon...), semblent littéralement 'couler' depuis le bâtiment, rendant parfois indistinctes les notions de

FICHE TECHNIQUE

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Fontanil Cornillon (38)
- **Maître d'œuvre** : Atelier d'architecture Thierry Dubuc
- **Entreprises** : Eurovia (terrassment, VRD) ; Sports et Paysages (mur végétalisé) ; Sols Alpes (revêtements) ;
- **Coût** : 220 000 € TTC (aménagement extérieurs)



3



4

3/ Du béton bouchardé, composé d'agrégats locaux légèrement bleutés, a été coulé sur une placette située devant le rez-de-chaussée bas du bâtiment.
4/ Tout le pan arrière du bâtiment associatif est recouvert d'une façade végétalisée, d'une emprise de 120 m². Au pied du mur, du béton balayé 'orangé' a été coulé (une teinte rendue possible par l'application d'un durcisseur de surface disponible en différentes couleurs).

'dehors dedans' aux dires de l'architecte. "On ne sait jamais si on est sur l'emprise du bâtiment ou des espaces verts. C'est toute la subtilité du projet" évoque-t-il. Bref, édifice et espaces verts s'harmonisent. Et étant donné que le bâtiment se compose de volumes de béton blanc et d'un volume de pierres bleues, les espaces piétons et circulés ont été prioritairement recouverts... de béton, dont la composition et la finition s'avèrent différentes afin de hiérarchiser l'espace et les usages. Tout d'abord, face au mur végétalisé, le parvis a été couvert de béton balayé. "Ce béton a été recouvert d'un durcisseur de surface (Via Print®) sur 5 à 8 mm d'épaisseur avant d'être travaillé pour obtenir la finition souhaitée. Ce produit est disponible en différents 'RAL', ce qui nous a permis de colorer le béton en orange" précise Gérald Duboeuf, chef d'agence de Sols Alpes (filiale du Groupe Sols), en charge des revêtements. Sur certains secteurs, du béton désactivé intègre des granulats qui rappellent la pierre agrafée bleue, couvrant, en partie, le bâtiment. Quant aux places de parking joutant la nouvelle 'rue', qui traverse le site d'un bout à l'autre, celles-ci sont couvertes d'un béton monolithique enherbé (procédé ViaVerde®), naturellement perméable. "La mise en œuvre répond à une méthodologie précise. Sur une plateforme PF2, assurant aucun risque de sinistre à moyen et long termes, on étale une couche de réglage de 2 à 3 cm avec des matériaux drainants (cailloux sans fines 4/6 ou 6/10). Ensuite, on coffre la périphérie de l'ouvrage et on étend un bidim. On dispose les moules en cellulose (biodégradables) en fonction du calepinage imposé, des treillis

soudés 'maintiennent' le tout et du béton est coulé, dont la formulation est personnalisée. Le lendemain, les moules sont enlevés à l'aide d'un emporte-pièce puis remplis d'un mélange de terre végétale. Du gazon est ensuite semé" détaille Gérald Duboeuf. Des rondins en bois ont été positionnés devant les places de stationnement pour stopper la progression des véhicules sur les bandes piétonnes en béton ou en gazon. Au niveau du rez-de-chaussée bas du bâtiment, la nouvelle rue est bordée d'un côté d'un mur

en gabions, et de l'autre, d'une placette en béton bouchardé.

"Dans ce projet, les rapports à l'architecture, au sol et aux végétaux ont été menés de concert pour constituer un ensemble cohérent et 'vert'. Le végétal a été utilisé comme élément de composition" termine l'architecte.

3 QUESTIONS À... Stéphane Dupont-Ferrier, maire de Fontanil Cornillon



• Etes-vous satisfait du résultat ?

L'Espace Jean-Yves Poirier est un bâtiment moderne et fonctionnel, conçu pour s'intégrer dans le centre piéton de notre village. Il participe à la dynamisation de notre vie locale grâce à ses différents espaces partagés et accessibles, favorisant l'ouverture et préservant le 'cachet' de notre centre-village. Des dispositions qui confirment leurs bienfaits dans le temps, et qui donnent entière satisfaction à la municipalité comme aux usagers qui en disposent.

• Créer un site perméable, était-ce une volonté municipale ?

Préserver des espaces végétalisés qui puissent cohabiter de façon harmonieuse avec la modernité de notre équipement était une volonté municipale forte, qui s'affirme pour l'ensemble de nos projets d'aménagement. Fontanil-Cornillon est une commune de charme et de nature, associant un environnement verdoyant à des équipements municipaux fonctionnels et de qualité. L'Espace Jean-Yves Poirier ne faisait donc pas exception à cette démarche, et a intégré dans les différents aspects de sa mise en œuvre des enjeux à la fois qualitatifs et respectueux de l'environnement.

• Le mur végétal est-il une réussite ?

Nous sommes ravis de l'évolution de notre mur végétal. Il se fond harmonieusement dans la structure du bâtiment pour répondre à nos objectifs à la fois esthétiques et durables. Son système d'arrosage intégré permet un usage contrôlé de l'eau utilisée, et son rendu visuel est fidèle à nos attentes en matière de fleurissement et de végétalisation. Il participe à la qualité de l'équipement et s'offre à la vue des habitants et des associations qui le côtoient.